

L'entreprise a finalisé sa phase de renforcement de ses fonds propres et de désendettement, alors même que le second semestre illustre un retour à la normale du côté de l'activité avec un EBITDA de 8m€

- 1. Approbation de la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée**
- 2. Résultats 2024**
- 3. Évolution dans la gouvernance**

La Réunion, le 28 mars 2025 – après bourse

« L'assemblée générale mixte d'aujourd'hui a approuvé la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée pour un montant de 5m€ souscrite par la Région Réunion, portant ainsi l'augmentation de capital totale à 20m€ comme annoncé initialement l'année dernière.

Cette phase de recentrage de nos activités sur nos pavillons français, de désendettement et de renforcement des fonds propres est ainsi finalisée.

Du côté des activités, après un premier semestre 2024 de transition, le second semestre illustre un retour à la normale pour nos différentes pêcheries. Nos marchés se portent bien avec des prix en hausse et nos coûts ont été réduits.

Tout ceci nous invite à nous tourner avec enthousiasme vers l'avenir » se réjouit Adrien de Chomereau, directeur général de la Sapmer.

1. Approbation de la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée

Le 17 avril 2024, les actionnaires de la Société ont autorisé la réalisation d'une augmentation de capital réservée de la Société d'un montant maximum global de 20m€ divisée en deux tranches.

L'assemblée générale mixte du 28 mars 2025 a approuvé la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée décidée pour un montant de 5m€.

Par ailleurs, le conseil d'administration qui s'est tenu ce jour a décidé du lancement de cette augmentation de capital réservée à la Région Réunion pour un montant total maximum de 4.999.996,96 €.

Le règlement-livraison et l'admission des titres sur Euronext Growth, sur la même ligne de cotation que les actions existantes auxquelles elles seront immédiatement assimilées, des 647.668 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale chacune à émettre dans le cadre de cette augmentation de capital, devraient intervenir le 2 avril 2025.

2. Résultats 2024

La livraison-règlement du Bélouve, troisième et dernier thonier sous pavillon mauricien du Groupe a eu lieu le 28 février 2024. La flotte Sapmer est aujourd'hui composée de navires 100% pavillon français avec quatre palangriers qui exploitent la légine australe dans les TAAF, un caseyeur qui pêche la langouste australe dans les TAAF et trois thoniers qui pêchent le thon tropical au Nord de l'océan Indien.

Le chiffre d'affaires consolidé est en retrait par rapport à celui de l'année précédente compte tenu principalement de la cession des trois thoniers mauriciens, réduisant ainsi la flotte de plus d'un quart et de la fermeture de notre unité de valorisation à Maurice qui nous a conduit à cesser notre activité d'export de produits valorisés et à nous concentrer sur nos ventes à travers notre Comptoir de la Reunion pour nos produits premium.

L'année a été aussi marquée par un premier semestre de transition qui avait supporté le poids des derniers coûts liés à l'arrêt de l'activité mauricienne et par le passage par un bas de cycle pour notre activité thon France.

Le second semestre illustre un retour à la normale avec un chiffre d'affaires en croissance de 2,7% par rapport au premier semestre et des coûts en forte baisse permettant de réaliser un EBITDA de 8 millions d'euros sur le seul second semestre 2024.

D'un point de vue bilanciel, la vente du dernier thonier mauricien, intervenue en février 2024, ainsi que l'ensemble des cessions précédentes de thoniers ont contribué à une diminution spectaculaire de l'endettement du groupe en trois ans. Ce désendettement combiné à la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital réservée à hauteur 15 millions d'euros en avril 2024 permettent au groupe de disposer d'un bilan assaini au 31 décembre 2024. Bilan qui sera à nouveau renforcé avec la seconde tranche de l'augmentation de capital pour 5 millions d'euros que nous enregistrerons dans nos comptes la semaine prochaine.

Le début d'année 2025 est dans la même lignée que le second semestre 2024, avec des performances de pêches conformes à celles attendues. Les marchés de nos produits issus de nos pêcheries australes sont bien orientés. Les prix du thon sont des prix de milieu de cycle, bien au-dessus de ceux du premier semestre 2024.

Le conseil d'administration de Sapmer a arrêté les comptes de l'exercice 2024. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification est en cours d'émission.

Chiffre d'affaires consolidé (1^{er} janvier – 31 décembre)

En millions d'euros – IFRS	2024	2023	Évolution
Pêcherie	98,3	131,7	-25%
Valorisation	4,4	9,8	-55%
Chiffre d'affaires de l'exercice	102,7	141,5	-27%

Au cours de l'exercice 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 102,7 millions d'euros en diminution de 27% par rapport à 2023, suite à la cession des trois thoniers sous pavillon mauricien. À périmètre constant la baisse est de 11%.

La variation du chiffre d'affaires est aussi très marquée par l'arrêt de notre unité de valorisation à Maurice qui nous a conduit à cesser nos activités d'export de produits valorisés.

Le groupe Sapmer a réalisé 52% de son chiffre d'affaires en Asie, 23% dans l'océan Indien, 11% en Europe et 14% dans le reste du monde.

Pêcheries

Le chiffre d'affaires de la pêcherie langouste, qui comprend des ventes de langoustes entières (95%), des ventes de queues de langouste et des poissons (essentiellement du Cabot, du Saint-Paul et du Rouffe) qui sont pêchés au large des Iles Saint-Paul et Amsterdam, est stable par rapport à 2023. La hausse des volumes a compensé la baisse de prix provoquée notamment par l'affaiblissement du Yen.

Le chiffre d'affaires légine connaît une baisse de 9% en raison d'une baisse de volume vendus. Les prix de la légine étêtée vidée sont en légère croissance sur l'année. Cette légère croissance masque la forte hausse constatée en fin d'année 2024 de +9%.

Le chiffre d'affaires du thon brut est en baisse de 43% et de 11% à périmètre constant. Cette baisse provient pour l'essentiel des prix issus du bas de cycle enregistré sur le premier semestre, les prix de vente du second semestre étant en effet 26% supérieur à ceux du premier semestre.

Valorisation

Suite à l'arrêt de notre activité export de produits valorisés, notre chiffre d'affaires valorisation est entièrement réalisé sur le territoire réunionnais à travers notre comptoir de vente au Port. Il est constitué de 33% de produits issus de la pêcherie thonière, 43% issus de la pêcherie légine et 23% issus de la pêcherie langouste. Les ventes se font auprès de grossistes, hôtels/restaurant et particuliers. Son chiffre d'affaires est en forte croissance.

Compte de résultat 2024 (1^{er} janvier – 31 décembre)

En millions d'euros	FY 2024	S2 2024	S1 2024
Chiffre d'affaires	102,7	52,0	50,7
Excédent Brut d'Exploitation	8,0	8,0	0,0
Résultat opérationnel	(0,4)	3,7	(4,1)
Résultat financier	(2,0)	(1,9)	(0,1)
Résultat avant impôt	(2,4)	1,7	(4,1)
Résultat net part du Groupe	(0,9)	3,4	(4,3)

Rentabilité opérationnelle

Après un premier semestre de transition, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) du second semestre bénéficie d'un retour à la normale pour toutes nos pêcheries. La structure de coût opérationnelle a par ailleurs été fortement baissée, avec une diminution de 11,6% par rapport au premier semestre alors même que le chiffre d'affaires est en croissance de 2,7%. Les effets sur une année pleine de cette baisse des coûts réalisée au second semestre 2024 est attendue en 2025.

Suite à la prise en compte des amortissements (-7,1m€) et des autres produits et charges opérationnels (-1,3m€), le résultat opérationnel est légèrement négatif sur l'exercice complet, mais de +3,7m€ sur le second semestre.

Le résultat financier est de -2,0m€.

Le résultat net avant impôt est ainsi de -2,4m€ grâce à un fort redressement sur le second semestre avec un résultat net avant impôt réalisé de +1,7m€. L'entreprise enregistre par ailleurs l'activation du déficit reportable et la régularisation, sur l'exercice 2024, des amortissements du Manapany fiscalisés à tort en 2023. Le résultat net ressort ainsi à -0,8m€, dont +3,4m€ sur le second semestre.

3. Bilan

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres s'établissent à 37,8m€ et la dette financière nette à 42,1m€ contre 54,7m€ fin 2023. L'entreprise s'est désendettée de 88,8m€ en 4 ans soit plus de 2/3.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est ainsi de 1,1x.

Bilan 2024 (1^{er} janvier – 31 décembre)

En millions d'euros	FY 2024	FY 2023
Actif non courant	83,5	92,6
Actif courant	43,0	51,1
Trésorerie et équiv. de trésorerie	4,7	2,8
Total Actif	131,3	146,5
Capitaux Propres	37,8	23,4
Passif non courant	16,6	21,8
Dettes financières	46,8	57,5
Passif courant	30,0	43,8
Total Passif	131,3	146,5

Perspectives

Les marchés de notre activité australe se portent bien, la tendance haussière des prix en fin d'année 2024 se confirme. Le prix moyen du thon quant à lui est en forte progression par rapport au 1^{er} semestre 2024 compte tenu d'un mix espèce qui est redevenu normal et des prix de vente par espèce qui sont des prix que nous pouvons qualifier de milieu de cycle.

Les bons niveaux de pêche dans l'Océan Indien corroborent les derniers rapports des scientifiques de la Commission Thonière de l'Océan Indien qui ont annoncé un « retour dans le vert » de l'albacore actant ainsi la bonne santé du stock. La mise sous quota en 2017 de cette espèce a ainsi porté ses fruits rapidement.

Nos quotas de langouste sont stables.

Les quotas de légine ont connu une baisse (-7%) pour la campagne 2024-2025, nous attendons avec confiance les résultats de la campagne scientifique qui s'est déroulée en octobre et novembre dernier pour confirmer le bon état du stock de cette pêcherie, qui est reconnue comme une des plus vertueuse et contrôlée au monde.

4. Évolution dans la gouvernance

Afin de refléter la réalisation de la seconde tranche de l'augmentation de capital réservée, l'assemblée générale mixte des actionnaires a ratifié ce jour la cooptation de M. Wilfrid Bertile en remplacement de Dominique Audouin démissionnaire.

Sapmer remercie chaleureusement M. Dominique Audouin pour son implication et sa contribution au sein du Conseil d'Administration de l'entreprise depuis 2020.

Le conseil d'administration de Sapmer est désormais composé de huit administrateurs (Régis Moreau – Président, Virginie Boireau, Salima Mall, Guillaume Kin-Siong, Guillaume Narayanin, Aurélien Potier, Wilfrid Bertile, Adrien de Chomereau) et deux censeurs (Jacques de Chateaufieux et Guy Dupont)

À propos de Sapmer – www.sapmer.fr

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère à l'heure actuelle une flotte de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et dorénavant trois thoniers senniers surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

Sapmer est engagée dans une démarche de pêche responsable et durable avec une certification MSC au titre de sa pêcherie légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie langouste à Saint-Paul et Amsterdam.

Elle adhère pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea Wild et FAD Free.

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers australes (Zones économiques exclusive des Terres australes et antarctiques françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de commercialisation et de distribution de nos produits de la pêche Premium à la Réunion

Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 42 02 73 – communication@sapmer.com